

2020-79191V0884



Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

Direction Départementale des Finances Publiques de la Vienne

Le 08/01/2021

Pôle d'évaluation domaniale

Le Directeur à

11, rue Riffault – BP 70549
86020 Poitiers Cedex

téléphone : 05 49 55 62 00
mél. : ddvip86.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

CA DU NIORTAIS

Affaire suivie par : SERVANT Valérie

140 RUE DES EQUARTS

téléphone : 05 49 00 85 73
courriel : valerie.servant@dgfip.finances.gouv.fr

CS 28770

79027 NIORT CEDEX

Réf. DS : 3216090
Réf Lido : 2020-79191V0884

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien : TAB en ZAC

Adresse du bien : Terre de Sport, 79 000 Niort

Valeur vénale : 633 000€ HT soit 70€/m² HT +/-10 %.

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.



1 – SERVICE CONSULTANT

CAN

affaire suivie par : M. BOUTRUCHE Arnaud

2 – DATE

de consultation : 22/12/2020

de réception : 22/12/2020

de visite : sans

de dossier en état : 22/12/2020

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Cession.

4 – DESCRIPTION DU BIEN

Commune : Niort

Référence cadastrale : Section IE, parcelles 58 et 60

Contenance : 9039 m² au total.

Terrain à bâtir au centre de la ZAC Terre de Sport.

5 – SITUATION JURIDIQUE

Nom du (des) propriétaire(s) : CAN suite à fin de concession avec Deux-Sèvres Aménagement.

6 – URBANISME – RÉSEAUX

Le bien est situé en zone UE du PLU de Niort

La zone UE couvre l'ensemble des zones d'activités économiques. Sont également inclus dans cette zone des secteurs diffus regroupant des activités hors site en activités ou en friche qu'il y aura lieu de maintenir dans leurs destinations d'origines afin de conserver la complémentarité habitat activités sur l'ensemble de la Ville.

7 – DATE DE RÉFÉRENCE

Sans objet

8 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est estimée à 633 000€ HT soit 70€/m² HT +/-10 %.

9 – DURÉE DE VALIDITÉ

Le présent avis est valable 24 mois.

10 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

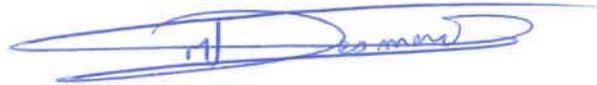
Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

2020-79191V0884

Une nouvelle consultation du Pôle d'Évaluation Domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques
et par délégation,

Le Directeur de l'expertise et des opérations de l'État
Matthieu DESMARETS

A blue ink signature of Matthieu Desmarest, written in a cursive style, positioned above the title of the official.

Administrateur des Finances Publiques